En ce qui a trait à la situation au Moyen-Orient, vous n'êtes pas sans savoir que la situation y est en pleine évolution. Tous ceux d'entre nous qui souhaitons la paix surveillent avec beaucoup d'intérêt cette évolution. J'ai discuté avec M. Shamir de cette question et si nous n'avons pu tomber d'accord sur tous les points, nous en sommes venus à une bonne compréhension de nos points de vue respectifs. Le gouvernement du Canada a eu et continue d'avoir pour politique d'appuyer tous les efforts constructifs qui pourraient conduire de l'affrontement à la négociation. Les Canadiens ont bien accueilli l'annonce par Israël de son retrait complet du Liban. Nous espérons que la troisième étape ou retrait recevra l'appui du Cabinet israélien et pourra aller de l'avant.

J'ai réitété que le gouvernement du Canada, dans la mesure de la modeste influence qu'il peut exercer sur les événements dans cette région du monde, est disposé à contribuer de toutes les façons possibles à la recherche d'un règlement pacifique durable qui, comme je l'ai dit à l'Assemblée générale en septembre dernier, doit reposer sur les droits légitimes des deux parties: le droit d'Israël à des frontières sûres et reconnues et le droit des Palestiniens à une patrie dans un territoire clairement défini, la Rive occidentale et dans la Bande de Gaza. On ne saurait trop dire combient il est important que les parties au différenc explorent toutes les possibilités susceptibles de favoriser un règlement négocié et, à cet éçaro, je ne peux qu'être encouragé par l'évolution de la situation au cours des dernières semaines.

En ce qui concerne la guerre irano-iraquienne, un règlement reste peu probable, à preuve la recrudescence des combats. Compte tenu de cette perspective désolante, nous avons été réconfortés par les initiatives qu'a prises le Secrétaire général des Nations Unies, Pérez de Cuéllar – et j'ai d'ailleurs pu lui en faire part directement il y a deux semaines – afin d'exhorter les deux parties à respecter le droit humanitaire international, notamment en ce qui a trait à l'application des conventions de Genève. Nous lui avons accordé notre appui et nous espérons que le récent rapport de la mission d'enquête dépêchée dans la région permettra de faire la lumière sur le traitement réservé aux prisonniers de querre et le respect des conventions internationales. Nous continuerons d'accorder au Secrétaire général tout l'appui que méritent ses efforts.

Au fur et à mesure de l'évolution de la situation dans la région, j'aurai l'occasion d'exposer la position du Canada, que ce soit à l'appui des initiatives de paix relativement au différend israélo-arabe, ou sur certains aspects